

**CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT DE  
L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT**

Valant diagnostic pour une durée de trois ans à compter de la date du contrôle

COM COM Rives de l'Ain Pays de Cerdon  
Place de l'Hotel de Ville  
01640 JUJURIEUX  
04.74.37.13.32  
Technicienne : 06 47 11 74 78

Commune : VARAMBON

Date de la visite : 06/05/2021

N° Dossier : 1408

**PROPRIETAIRE :**

NOM **Exemple**

Prénom

Adresse *Grande rue*

*01640 JUJURIEUX*

**INSTALLATION :**

Référence cadastrale: **AH 0000**

Adresse : Grande rue

Résidence : Principale

Date de création de l'installation : 1980

Surface occupée par l'installation (en m2) :

Nombre de chambres : 3

**1. COLLECTE DES EAUX USEES (amont de la fosse)**

Séparation des eaux pluviales et des eaux usées : OUI

**Bilan du fonctionnement de la collecte :** *Aucun dysfonctionnement*

**2. PRETRAITEMENT :**

Séparation des eaux ménagères et des eaux vannes : NON

**Eaux Ménagères (ou eaux ménagères + eaux vannes) :**

Prétraitement 1: Fosse toutes eaux

Volume (en L): 3000

Prétraitement 2 :

Volume (en L) :

**Eaux Vannes :**

Prétraitement :

Volume (en L) :

Accès :

Bon écoulement :

Odeurs :

Altération :

**Bilan du fonctionnement du prétraitement :** *Aucun dysfonctionnement*

**VIDANGE :**

Date de la dernière vidange : 2012

**3. TRAITEMENT :**

Séparation des eaux ménagères et des eaux vannes : NON

Traitement des eaux ménagères (ou toutes eaux)Aucun traitement

Traitement des eaux vannes :

**Bilan du fonctionnement du traitement :** *Dysfonctionnement grave*

**4. DISPERSION DES EAUX TRAITEES :**

Dispersion séparée des eaux vannes et eaux ménagères NON

Infiltration des eaux ménagères (ou toutes eaux) Puisard

Infiltration des eaux vannes :

**Bilan du fonctionnement du rejet :** *Dysfonctionnement grave*

**VENTILATION DES OUVRAGES :**

Ventilation primaire : OUI

Ventilation de l'épandage : NON

Ventilation secondaire : NON

Odeurs : **NON**

## 5. AMENAGEMENT DU TERRAIN :

Le dispositif de traitement est-il positionné à moins de :

- 5m de l'habitation NON
- 3m de tout arbre NON
- 3m des limites de propriété NON
- 35m d'un captage NON

Circulation de véhicules sur l'installation :

Satisfaction de l'usager vis-à-vis de son installation : NON

## BILAN :

### BILAN DE LA VISITE : Incomplète sans risque

ENTRETIEN : Penser à faire vidanger la fosse lorsque la hauteur de boues décantées atteint la moitié de la hauteur de la fosse.

### TRAVAUX A REALISER PAR LE PROPRIETAIRE

Aucun

**EN CAS DE VENTE DU BIEN, TRAVAUX A REALISER PAR LE NOUVEAU PROPRIETAIRE DANS UN DELAI DE 1 AN :**

*"En cas de vente du bien, le prochain acquéreur disposera d'un an à compter de la signature de l'acte de vente pour remettre son installation en conformité " (Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 / art.160 du Code de la Santé Publique).*

**En cas de vente de l'habitation, le prochain acquéreur devra mettre en place un traitement type tranchées d'épandage.**

Ce compte-rendu est réalisé dans le cadre d'un contrôle de fonctionnement de l'installation réalisé avec une périodicité de 4 ans. Certains faits mentionnés dans ce document sont basés sur les dires du propriétaire de l'installation sans avoir pu être vérifiés.

A Jujurieux, le

jeudi 6 mai 2021

Signature du technicien